

EXPOSE SYNTHETIQUE DE LA SITUATION DU GROUPE MANITOU AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

2017, une année de développement pour le groupe Manitou, avec un chiffre d'affaires en croissance de 19% par rapport à 2016 et un carnet de commandes qui affiche à fin décembre un niveau historique et un renforcement de nos positions commerciales. Ces performances nous permettent d'atteindre, avec un an d'avance, l'objectif de 6% de marge opérationnelle que nous nous étions fixés pour notre feuille de route 2014-2018. Par rapport à 2016, notre résultat opérationnel courant progresse de 35% et notre résultat net de 40%. La forte implication de nos équipes, l'innovation présente sur nos produits et services, l'adaptation de notre approche vis à vis des grands comptes et la qualité de service délivrée par notre réseau de distribution à travers le monde ont été les piliers de cette réussite.

En 2017, le groupe Manitou a renforcé ses parts de marché dans un contexte économique favorable, avec une croissance notable en Europe et aux Etats-Unis, et sur l'ensemble de nos secteurs d'activité.

Revue d'activité par division

La Division Manutention et Nacelles (MHA – Material Handling & Access) a réalisé un chiffre d'affaires de 1 095 M€ en 2017 contre 904 M€ en 2016 soit une croissance de +21% (+22% à taux de change constant). La division représente 69% du chiffre d'affaires du groupe en 2017 contre 68% l'année précédente. La division MHA voit son chiffre d'affaires augmenter sur l'ensemble de ses marchés (construction, agriculture, industries).

Le résultat opérationnel de la division ressort à 71.1 M€ pour 61.8 M€, en croissance de 9.3 M€ par rapport à 2016, compte tenu de charges non récurrentes à hauteur de 5.0 M€ contre 0.5 M€ en 2016.

La Division Matériel Compact (CEP – Compact Equipment Products) a réalisé un chiffre d'affaires de 244 M€ en 2017 en augmentation de 20.4% par rapport à 2016. Cette progression tient compte de l'acquisition de Manitou Equipment India, producteur de matériels compacts, qui contribue au chiffre d'affaires de la division pour 2017 à hauteur de 19,5 M€ et de l'acquisition de la société Marpoll (LiftRite) qui contribue à hauteur de 1 M€. La croissance de la division à périmètre constant ressort à 11%.

L'activité de la division est sensible à l'évolution de la parité euro-dollar, compte tenu à la fois de l'importance du chiffre d'affaires réalisé sur le continent américain (67%) et d'une production principalement nord-américaine, pénalisant la distribution en Europe.

La division représente 15% du chiffre d'affaires du groupe en 2017.

La marge sur coût des ventes bénéficie à la fois de la forte accélération de la demande, aussi bien aux Etats-Unis qu'à l'export ainsi que d'un effet de change euro-dollar favorable aux exportations de marchandises produites en zone dollar vers la zone euro.

Elle ressort à 12,1% soit +1,7 points et +8,5 M€ par rapport à 2016, malgré la pression sur les matières premières qui a grevé le résultat (-0,6 point).

Les frais de R&D et les frais de structure de la division sur la période restent stables à périmètre constant, ce qui permet à la division de revenir à un résultat opérationnel courant à l'équilibre soit +0,1 M€ contre -6,0 M€ en 2016.

La Division Services & Solutions (S&S) a réalisé un chiffre d'affaires de 251.7 M€ et enregistre une progression de +11.8% de son activité (+9.7% à taux de change constant) par rapport à 2016. A périmètre constant, la croissance sur la distribution de pièces et accessoires atteint 8,6%, tandis que les activités de services progressent de 15,2%.

La division représente 16% du chiffre d'affaires du groupe en 2017.

Le résultat opérationnel courant ressort en amélioration de +1.4 points à 19.3 M€, soit 7.7%.

Evolution de la structure financière.

Le besoin en fonds de roulement d'exploitation, hors financement des ventes, compte tenu de la forte croissance de l'activité augmente de 7% à 433 M€ pour 405 M€ sur l'exercice précédent. Cette progression du besoin en fonds de roulement vient essentiellement du besoin en stocks de composants et en cours pour accompagner la montée en cadence des chaînes de production (+17 M€) et du stock de produits négoce (+6 M€).

Au 31 décembre 2017, les capitaux propres s'élèvent à 533 M€ contre 512 M€ au 31 décembre 2016. Ils représentent 49% du total du bilan contre 50% en 2016.

La dette nette du groupe augmente sensiblement à 76 M€ contre 59 M€ fin 2016, le niveau de gearing passant de 11% à 14%.

Recherche et développement

En conformité avec sa stratégie, le groupe continue d'investir dans l'innovation, l'amélioration de ses produits et l'introduction de nouveaux modèles. Les équipes de développement sont réparties dans six bureaux d'études et représentent 7% des effectifs du groupe. Les principaux axes R&D sont l'innovation technique, le développement de nouveaux produits, services et concepts ainsi que l'évolution des gammes existantes destinées à préparer les évolutions réglementaires.

En 2017, le groupe Manitou a poursuivi le déploiement d'innovations tournées vers un meilleur confort utilisateur, une réduction de l'impact des machines sur l'environnement ou vers l'amélioration des performances, avec notamment le déploiement d'un nouvel outil de diagnostic connecté (iV, interactive View) qui permet une amélioration de l'expérience utilisateur. Cet outil est important pour l'évolution de notre offre de service actuelle et future.

Les matériels conçus et distribués par le groupe sont soumis à diverses normes réglementaires portant sur les émissions polluantes, le bruit, la visibilité, la sécurité, la compatibilité électromagnétique, l'environnement ... Les changements de normes font partie des contraintes habituelles de Manitou et de ses concurrents. Les échéanciers correspondant sont connus plusieurs années à l'avance.

Ainsi, en 2017, le groupe Manitou a adapté ses machines à la directive européenne « Tracteur », qui autorise notamment les véhicules agricoles à rouler à 40 Km/h sur route. Cette directive a imposé des évolutions techniques importantes sur les machines agricoles (freinage, direction, visibilité...).

Pour les années futures, la principale évolution réglementaire à venir est la norme européenne Stage V. Elle succédera à la norme Stage IV à partir de 2019 et 2020 en fonction de la puissance des moteurs. Cette norme impose une nouvelle diminution des émissions polluantes et instaure la surveillance du nombre de particules émises. Cette évolution aura pour conséquence le développement de l'installation de filtres à particules et une hausse du prix des moteurs.

Le passage à la norme Stage V est assoupli par la possibilité de faire du pré- stockage de moteurs. En effet, les constructeurs seront autorisés à vendre leur stock de moteurs d'ancienne génération postérieurement à la date d'entrée en vigueur de la norme. Ils pourront être utilisés à la fabrication des machines dans un délai de 18 mois suivant la date d'application de Stage V. Les constructeurs auront un délai supplémentaire de six mois pour vendre les stocks de ces machines fabriquées avec ces moteurs d'ancienne génération.

ÉVOLUTION DES FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

en millions d'euros et % du chiffre d'affaires de l'exercice	2016		2017	
	Montant	% du CA	Montant	% du CA
Frais capitalisés	10,3	0,8%	7,7	0,5%
Frais non capitalisés et dotations aux amortissements	18,3	1,4%	20,8	1,3%
TOTAL	28,6	2,2%	28,5	1,8%

Le groupe a maintenu ses dépenses de recherche et développement afin de poursuivre le plan produits défini et satisfaire aux évolutions normatives de ses produits.